

ACTUALITÉ(S)

Le Plan Initiative Copropriétés entre dans sa phase opérationnelle

Le 29/3/2019

Lancé en octobre 2018, le Plan Initiative Copropriétés vise à permettre la réhabilitation prioritaire de copropriétés dégradées totalisant 56.000 logements. Il organise sous l'égide de l'ANAH une mobilisation collective de l'État, des collectivités territoriales et des professionnels dans une approche ciblée, territorialisée, organisée et planifiée. Un premier "Moment Pro Initiative Copropriétés", organisé le 29 mars, a permis de rassembler l'ensemble des partenaires publics comme privés et les chefs de projets en charge du suivi du plan dans les régions. Intervenant en milieu de journée, le ministre de la ville et du logement, Julien Denormandie, a réaffirmé l'engagement du gouvernement, qui mobilise près de 3 milliards d'euros sur 10 ans, dont 2 milliards via l'ANAH, 500 millions via l'ANRU, montants auxquels s'ajouteront 240 millions via les SACICAP (réseau Procvivis). Un partenariat inédit avec la CDC-Banque des territoires et Action Logement doit permettre de réaliser entièrement des opérations de "recyclage" dans les situations les plus dégradées, ou de redressement : portage (acquisition) de logements, gestion de la copropriété, financement des travaux, etc. Côté professionnels, l'**Association QualiSR** a présenté la certification de syndics de prévention et de redressement mise en place en 2018, avec 3 syndics certifiés à fin mars 2019. Acteurs de confiance, les **syndics certifiés QualiSR** bénéficieront d'une quasi-automaticité des **aides à la gestion** dispensées par l'ANAH pour permettre aux copropriétés de financer les surcoûts de gestion (150 euros par lot et par an, ou 5.000 euros par bâtiment). Un recueil d'outils et d'expériences a été distribué, recensant les dispositifs visant à accompagner les interventions locales (1).

(1) [ANAH – 29 mars 2019 – Plan Initiative Copropriétés : des dispositifs pour accompagner les interventions locales](#)

©AEDév-Universimmo-Pro / Droits de reproduction réservés